



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018 - 2019



Bertrand Folléa, responsable de la Chaire
Auréline Doreau, chef de projet

Mai 2016

Partenaires



▼ Photos 1 à 4 : de haut en bas et de gauche à droite :

1, 2 et 4 : Voyage d'étude en Bretagne des étudiants paysagistes DPLG, dernière année de formation.

3 : Présentation des résultats d'Ateliers Pédagogique Régional ERDF auprès des élus de la communauté de communes Sud Côte Chalonnaise.

Crédit photo 2 et 4 : M. Hammami



SOMMAIRE

5	MOT DU DIRECTEUR
6	INTRODUCTION
8	INSTALLATION DE LA CHAIRE
12	FORMATION
12	Ateliers d'étudiants de l'ENSP
16	Workshops
17	Voyage d'étude
22	Colloque
24	Travaux personnels de fin d'étude
24	Stages
25	RECHERCHE
25	Axes
27	Soutien de thèses
28	Suivi de séminaires de recherche, colloques et conférences sur énergies
28	Groupe de travail méthodologique
29	CRÉATION
29	COMMUNICATION
29	Site internet
30	Plaquette
30	Fiches
31	Ouvrage
31	Interventions et conférences
32	ÉLARGISSEMENT DES PARTENARIATS
32	BILAN FINANCIER
35	ANNEXES

▼
Visite à Guerlédan



MOT DU DIRECTEUR

En installant avec RTE la Chaire Energie et paysage à l'Ecole nationale supérieure de paysage, nous avons un triple objectif. Ce bilan d'activité, au terme d'un an de fonctionnement, est l'occasion d'un premier point d'étape.

La Chaire devait d'abord être le lieu de l'ancrage d'un partenariat. Depuis plusieurs années, RTE et l'ENSP avaient pu développer des collaborations dans le cadre d'Ateliers Pédagogiques Régionaux. La Chaire devait offrir la possibilité d'une amplification des questionnements, d'un élargissement des équipes concernées, d'une ouverture sur des sujets nouveaux. Cette première année d'activité est, par ses productions assez variées (études, projets de recherche), convaincante sur le plan des résultats et très encourageante pour la suite.

La Chaire avait pour ambition ensuite de devenir un lieu pivot où l'on pense les liens réciproques entre la dynamique des territoires, la mutation énergétique et la production de paysages de qualité. A ce titre elle devait être un lieu ouvert aux débats, à la rencontre avec d'autres partenaires (entreprises, territoires, réseaux associatifs), à l'hybridation entre cultures de concepteurs et d'ingénieurs. Là aussi, cette première année d'exercice a permis que se tissent des échanges, qui se sont traduits par des séminaires, des productions d'ateliers, des visites de terrain. Ce sont des résultats qu'il faut évidemment consolider et étendre à l'avenir.

La Chaire se devait d'être enfin un lieu d'engagement. Pour les paysagistes, il est impératif de se saisir pleinement de l'enjeu de la transition énergétique, sujet central auquel les générations de professionnels que nous formons auront à répondre. Les premiers étudiants paysagistes passés par la Chaire en sont d'ores et déjà convaincus, et sans doute les meilleurs ambassadeurs. Et nous devons conforter à l'avenir nos dispositifs de formation dans ce sens.

Un an d'activité, c'est évidemment trop court pour tirer des conclusions générales ou définitives. Mais c'est déjà assez, pour se réjouir du chemin parcouru et de la dynamique engagée. Que soient remerciés la direction et les services de RTE qui se sont impliqués dans cette « aventure », l'équipe de la Chaire et tous les partenaires, qu'ils aient été présents dès l'origine ou que cette année d'activité nous a permis d'associer à la démarche.

INTRODUCTION

La transition énergétique est en marche. Elle vise à réduire notre surconsommation des énergies fossiles, polluantes, émettrices de gaz à effet de serre et de ce fait responsables du changement climatique et de ses conséquences dramatiques.

Elle invite à transformer puissamment notre cadre de vie et nos modes de vie. Il faut tout à la fois : implanter des éoliennes, construire des méthaniseurs et des chaufferies bois, installer des panneaux photovoltaïques, faire évoluer les sites de production énergétique en place, passer des lignes électriques et modifier les réseaux de transport et de distribution d'énergie, remettre en gestion des bois et des bocages, changer de cultures agricoles et de modes culturels, isoler et transformer des bâtiments, faire évoluer les formes urbaines de nos villages, de nos villes et de nos quartiers, planter des arbres et végétaliser des surfaces, adapter nos espaces publics et leurs modes de gestion, revoir nos modes de transports et de déplacements, réorganiser nos espaces de travail et d'habitat, etc.

Dans quel cadre et selon quels modes voulons-nous vivre ?

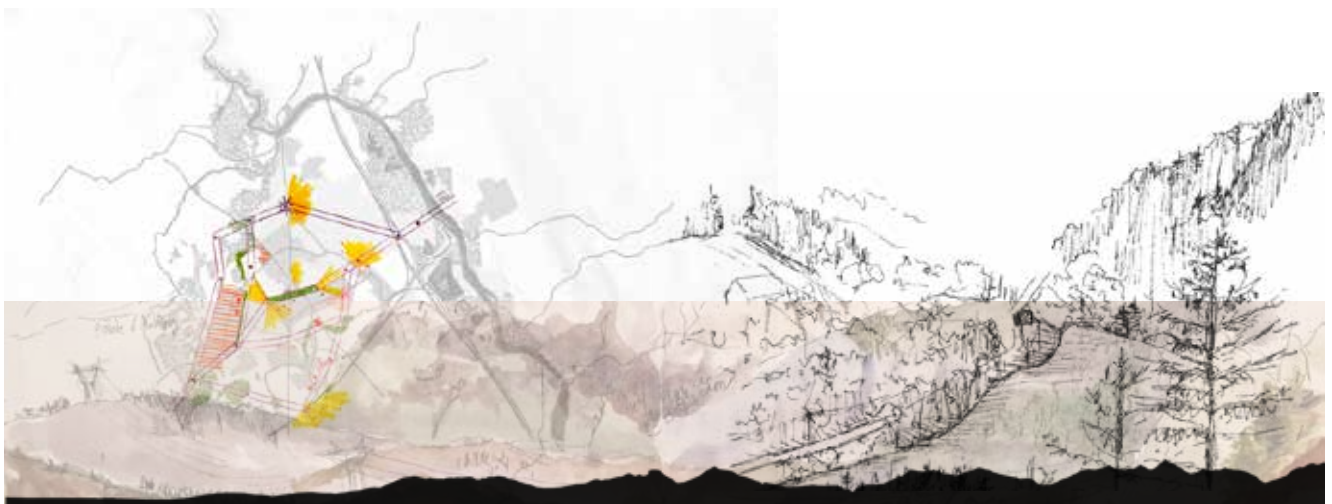
On aurait tort de considérer cette question comme subalterne. L'urgence de la mise en œuvre de la transition interdit l'échec dans son processus de concrétisation ; or des blocages apparaissent déjà, - alors même qu'elle ne fait que s'engager -, sur des considérations souvent paysagères. Ici et là on dénonce une prise en compte insuffisante du paysage tel que vécu et perçu par les habitants ; on s'oppose aux projets ; la transition, à peine émergente, s'enlise ou risque de s'arrêter.

La qualité paysagère globale ne sera pas acquise par la seule addition des actions menées en faveur de la transition, aussi nobles et vertueuses soient ces actions prises chacune individuellement. Le paysage à voir et à vivre ne peut être la conséquence hasardeuse de la transition : il a au contraire vocation à être **la cause commune**. C'est en mettant cette question au cœur de la réflexion que l'on passera du paysage fortuit au paysage voulu ; que l'on intéressera les habitants à la transition sans les perdre dans la complexité technique ; que l'on mettra en mouvement la population, en la faisant passer d'une position paysagère spontanément défensive et conservatrice à une dynamique paysagère attentive mais exprimée, négociée, ouverte et prospective.

Quel paysage de la transition souhaitons-nous ?

Voilà bien une question de projet, à laquelle les paysagistes concepteurs, formés pour imaginer, dessiner et mettre en œuvre les transformations spatiales, doivent désormais prendre part. Façonner de nouveaux paysages par les énergies renouvelables, reconverter d'anciens sites de productions fossiles, marier la trame de transport énergétique à la trame paysagère et écologique, organiser qualitativement l'espace de la ressource, de la production, du transport, de la distribution et du recyclage, expérimenter la double transversalité du paysage et de l'énergie pour imaginer les territoires de la croissance verte,... sont autant de perspectives que la Chaire a pour ambition de tracer. Installée le 7 avril 2015 à l'ENSP par Ségolène Royal et le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE), la Chaire bénéficie du soutien actif de ses partenaires, notamment Rte partenaire fondateur. Elle n'a qu'un an d'existence. Devant elle s'ouvrent d'immenses champs de formation, de recherche et de création à explorer, qui ne font que se multiplier et s'agrandir au fur et à mesure de leur découverte. Tout est à inventer, à construire, à expérimenter, pour que paysagistes et énergéticiens apprennent à se connaître et à travailler ensemble, à travers la recherche comme à travers la pratique. Une grande curiosité anime toutes les personnalités rencontrées dans cette année si riche de nouveauté. On ne peut rêver meilleur moteur pour faire avancer la Chaire. Une coopération sans faille a soutenu ces activités naissantes, venue aussi bien de toute l'équipe de l'école du paysage que de nos partenaires énergéticiens. Que chacun soit ici chaleureusement remercié pour son implication si active et bienveillante.

Bertrand Folléa, responsable de la Chaire



INSTALLATION DE LA CHAIRE



► Le 7 avril 2015, lancement de la Chaire Paysage et Énergie par le MEDDE, RTE et l'ENSP. Au centre, Ségolène Royal, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ; à droite Dominique Maillard président du directoire de RTE ; à gauche, Vincent Piveteau, directeur de l'ENSP.

En septembre 2014, **Ségolène Royal**, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, a annoncé son plan de relance de la politique du paysage. Parmi les mesures programmées figurait la création d'une Chaire d'entreprise «paysage et énergie» à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, dirigée par **Vincent Piveteau**.

Avec l'engagement de RTE comme partenaire fondateur, la Chaire a été officiellement installée par la Ministre le 07 avril 2015, lors de la conclusion d'une Journée des paysages consacrée au sujet : «quels paysages pour la transition énergétique et le changement climatique».

Outre l'appui de RTE, premier partenaire fondateur, la Chaire a bénéficié d'un soutien financier d'EDF pour sa première année d'existence.

En 2015-2016, la Chaire a établi son système de gouvernance : direction, comité de pilotage, conseil scientifique, cellule de coordination.

FORMATION

INSTALLATION DE LA DIRECTION DE LA CHAIRE

Bertrand Folléa a été nommé responsable de la Chaire par le directeur de l'école Vincent Piveteau le 02 mai 2015. Il est paysagiste DPLG diplômé de l'ENSP Versailles, titulaire du DEA 'jardins paysages territoires' de l'Ecole d'architecture Paris La Villette et de l'EHESS, enseignant à l'école du paysage de Versailles depuis 1991, professeur associé à l'INSA Centre Val de Loire/Ecole de la nature et des paysage de Blois, paysagiste-conseil de l'Etat depuis 1994, cogérant de l'agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes depuis 1991.

Auréline Doreau a été embauchée comme chef de projet pour la Chaire le 1er septembre 2015. Elle est ingénieur agronome et titulaire du Master II « Théorie et démarche du projet de paysage » de l'ENSP.

Pour favoriser les échanges, la Chaire a pris place à l'école à l'étage du LAREP, laboratoire de recherche dirigé par **Patrick Moquay**.

INSTALLATION DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA CHAIRE

Le comité de pilotage est composé de :

- deux représentants du partenaire fondateur, ayant signé une convention avec l'ENSP dans le cadre de la Chaire d'entreprise ;
- le directeur de l'ENSP et l'adjointe du directeur en charge des partenariats ;
- un représentant du ministère en charge de la politique des paysages ;
- le responsable de la Chaire, et les responsables de programmes au sein de la Chaire.

Le comité de pilotage se réunit pour la première fois le 12 mai 2016.

INSTALLATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA CHAIRE

Le Conseil scientifique a été créé. Il est composé de Ariella Masboungi, Alain Nadaï, Baptiste Sanson, Jacques Theys et Pierre Veltz, qui ont donné leur accord en janvier 2016.

Ariella Masboungi, Architecte et urbaniste, est inspectrice générale au Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie. Elle a dirigé les Ateliers Projet urbain, lieux d'échange et de débats partenariaux qui donnent lieu à une production éditoriale régulière, la collection «Projet urbain». Elle est Membre du Club ville-aménagement, et elle préside à l'organisation du « grand prix de l'urbanisme ». Elle est Grand Prix de l'urbanisme 2016.

Alain Nadaï est directeur de recherche au CNRS (Cired – centre international de recherche sur l'environnement et le développement). Agronome et paysagiste de formation, il est titulaire d'une thèse en économie et d'une HDR en sociologie. Ses thèmes de recherche portent sur les nouveaux collectifs de la transition énergétique (transnationaux, nationaux, locaux), les politiques des énergies renouvelables (solaire, éolien, réseaux intelligents, captage et stockage géologique du CO₂), les recompositions sociales, territoriales et paysagères en contexte de transition énergétique et la sociologie des sciences et techniques.

Baptiste Sanson, ingénieur agronome, est directeur de l'écocentre de la Bergerie de Villarceaux pour la Fondation pour le Progrès de l'Homme. Ses travaux portent notamment sur les relations entre questions spatiales et développement durable en agriculture. Il est élu au bureau du collectif Paysages de l'Après-Pétrole, dont l'objectif est de redonner à la question du paysage un rôle central dans les politiques d'aménagement du territoire, dans un contexte de transition énergétique.

Jacques Theys, économiste, politologue. Président de l'association Serge Antoine. Enseignant à l'EHESS, il a été notamment directeur scientifique de l'Institut français de l'environnement, directeur du centre de prospective des ministères de l'équipement et de l'environnement, et membre de plusieurs cabinets ministériels. Ses publications récentes portent sur la ville post-carbone, la crise du développement durable, l'interaction des transitions économique, urbaine et écologique à l'échelle mondiale.

Pierre Veltz est ingénieur général des Ponts. Économiste et sociologue, il a été professeur à l'école nationale supérieure des Ponts et Chaussée, qu'il a dirigée de 1999 à 2003. Préfigurateur de l'opération d'intérêt national de Paris-Saclay, il a été Président de l'établissement public Paris Saclay jusqu'en octobre 2015.

Le conseil scientifique se réunit pour la première fois le 12 mai 2016.

INSTALLATION DE LA CELLULE DE COORDINATION INTERNE DE L'ÉCOLE

Une cellule de coordination interne à l'école a été créée et s'est réunie le 12 mai 2015. Elle constitue un think tank pour la Chaire. Elle est constituée :

- du directeur de l'école
- du responsable de la Chaire et des responsables de programmes au sein de la Chaire
- d'un représentant de la 4e année
- d'un représentant du Larep
- d'un représentant du Département projet
- d'un représentant du Master TDPP
- d'un représentant de la formation continue
- d'un représentant du service international

Elle peut être à géométrie variable et s'ouvrir aux responsables des Départements et à des personnalités extérieures.

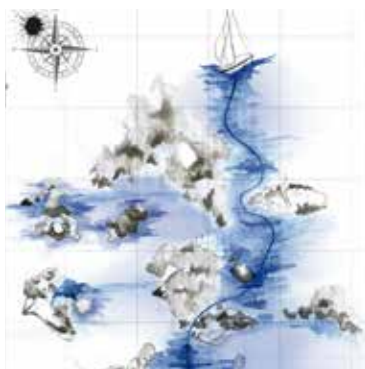
Pour favoriser les échanges, la Chaire a pris place à l'école à l'étage du LAREP, laboratoire de recherche dirigé par **Patrick Moquay**.

FORMATION

Pour sa première année, la Chaire Paysage et énergie a engagé la formation consacrée au paysage/énergie, en la fondant essentiellement sur la base d'expérimentations et visites de terrain : ateliers d'étudiants, workshops, voyage d'étude, travaux de fin d'étude, stages encadrés.

ATELIERS D'ÉTUDIANTS DE L'ENSP

Six APR (Ateliers Pédagogiques Régionaux) ont été montés et suivis de septembre 2015 à mars 2016. Il s'agit d'ateliers de projet rassemblant chacun, durant six mois, de deux à quatre étudiants encadrés par un enseignant paysagiste professionnel. La commande concerne un site ou territoire réel, passée par un maître d'ouvrage partenaire de l'école. Sur 2015-2016, les six ateliers régionaux «paysage et énergie» ont mobilisé une vingtaine d'étudiants.

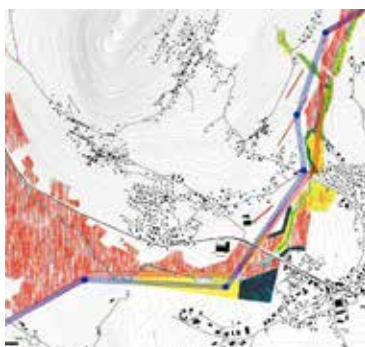


APR 2016 - M.Naceri, S.Wotus, J. Di Stefano

> APR Insertion paysagère de la ligne Rte Nord

Le projet Avelin-Gavrelle concerne la reconstruction d'une ligne très haute tension 400 kV. Cet atelier s'inscrit dans le prolongement de 2 autres ateliers réalisés avec l'ENSP sur cette même ligne. L'objet de cet atelier avant la phase d'enquête publique est de proposer de nouvelles pistes d'aménagement dans l'épaisseur du tracé de la ligne, notamment dans le Bassin minier.

Encadrant : Philippe Hilaire



APR 2016 - C. Jossierand, Q. Yang, O. Zanchi

> APR Insertion paysagère de la ligne Rte France-Suisse

RTE projette de moderniser l'une de ses lignes électriques à très haute tension entre la France et la Suisse. Cette ligne longue de plusieurs dizaines de kilomètres traverse des territoires agricoles, urbains ainsi que des territoires de montagne à fort enjeu environnemental et touristique, chaque secteur évoluant avec des dynamiques variables. L'objet de l'APR est de penser le tracé de cet ouvrage, qui devra être adapté à plusieurs endroits afin de tenir compte de ces évolutions importantes depuis 1955, date de construction de la ligne. L'acceptabilité du projet dépendra de nombreux facteurs dont l'aspect paysager.

Encadrant : Michel Collin



APR 2016 - A. de Vergnette, A. Gabillon, J. Peguet, J. Robaudi

> APR Gestion et dynamiques écologiques autour de la ligne Rte Ile-de-France

Des sites à fort potentiel écologique ont été identifiés par le Conseil Départemental des Yvelines dans la vallée de la Seine, afin de constituer des réserves de compensation cohérentes avec la Trame Verte et Bleue d'Île-de-France. Certains de ces sites sont surplombés par des lignes THT. L'objectif de cet atelier est de proposer un aménagement d'emprises de lignes électriques dans le but de restaurer un corridor à vocation écologique, paysagère et récréative pour les habitants.

Encadrantes : Françoise Crémel et Isabelle Beaufrils



APR 2016 - J. Brightman, I. Elkatrani, C. Lupiac, A. Massardier, S. Crabié

> APR Valorisation de la centrale EDF de Cruas dans son territoire

La centrale nucléaire de Cruas a 30 ans. Elle vit à la fois un changement générationnel de ses agents et un « rajeunissement » de ses équipements. Par ailleurs, le territoire dans lequel s'inscrit la centrale s'enrichit de nouveaux enjeux d'aménagement dont une voie verte longeant l'infrastructure et un projet d'éolien émergent dans les Monts du Barrès. L'objet de cet atelier est de prendre en considération ces évolutions pour envisager la prochaine visite décennale, impliquant des changements d'équipements (générateurs vapeur, turbines, ...) et des transformations de site (déconstructions, constructions, nouveaux logements, ...).

Encadrant : Claude Chazelle



APR 2016 - M. Arnoux, M. Charée, M.-C. Gilloots

> APR Valorisation de la centrale EDF de Richemont dans son territoire

La centrale de Richemont, étendue sur 55 ha, alimentait les hauts fourneaux du secteur. Elle comprenait donc un parc à charbon et un parc à cendre. Aujourd'hui, cette centrale est en déconstruction : cheminées et gazoduc sont démontés, et on envisage un parc à cendre végétalisé. Une partie de sa superficie fait l'objet de la réflexion paysagère menée par cet APR, en l'intégrant dans les problématiques d'aménagement du territoire plus larges : le parc à cendres, le projet de piste cyclable, les carrières de sable et granulats, la mémoire des sites, ...

Encadrant : Michel Péna

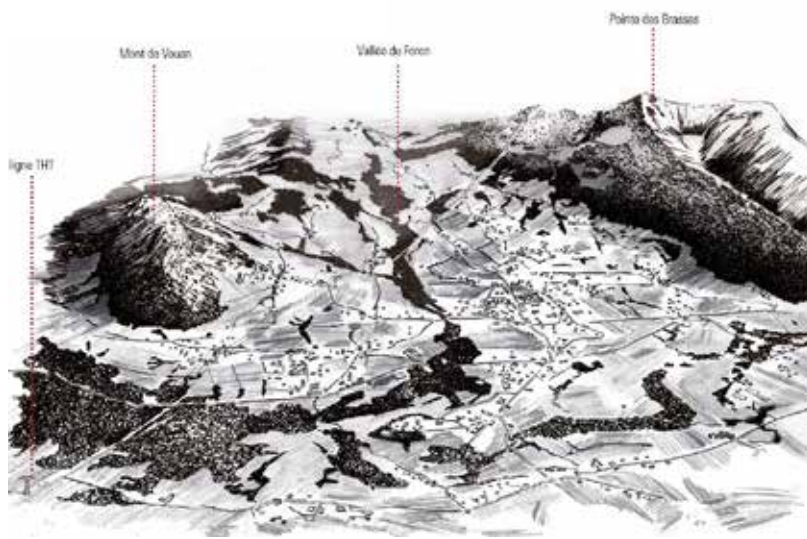


APR 2016 - M. Braouezec, A. Stevens, S. Walker

> APR Désirs et inventions des paysages de la transition énergétique de la communauté de communes Sud Côte Chalonnaise

La communauté de communes Sud Côte Chalonnaise est un territoire à énergie positive pour la croissance verte. Un nouvel enjeu mène donc la révision des outils d'urbanisme : comment penser l'énergie sur ce territoire, essentiellement rural ? Le projet de paysage a été identifié par ERDF, distributeur d'électricité, pour porter ces réflexions et se concrétise en co-portage avec l'agence d'urbanisme (AUSB) et les élus de la communauté de communes.

Encadrante : Claire Laubie



▲ Extrait de l'APR 2016 «Insertion paysagère de la ligne Rte France-Suisse», Clothilde Jossierand, Qixuan Yang, Olivia Zanchi



Extrait de l'APR 2016 «Insertion paysagère de la ligne Rte Ile-de-France», Marine Naceri, Sonia Wotus, Jérémy Di Stefano



Extrait de l'APR 2016 «Gestion et dynamiques écologiques autour de la ligne Rte Ile-de-France», Antoine de Vergnette, Antoine Gabillon, Julien Peguet, Jean Robaudi

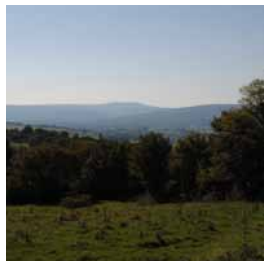
▼ Extrait de l'APR 2016 «Désirs et inventions des paysages de la transition énergétique de la communauté de communes Sud Côte Chalonnaise», Morgane Braouezec, Alice Stevens, Steve Walker



Petite cote, prémisses du charollais



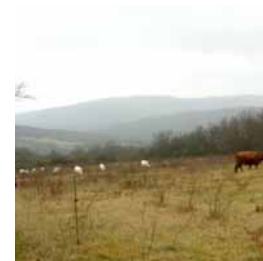
Haute vallée sud de la Guye



Vallée nord de la Guye

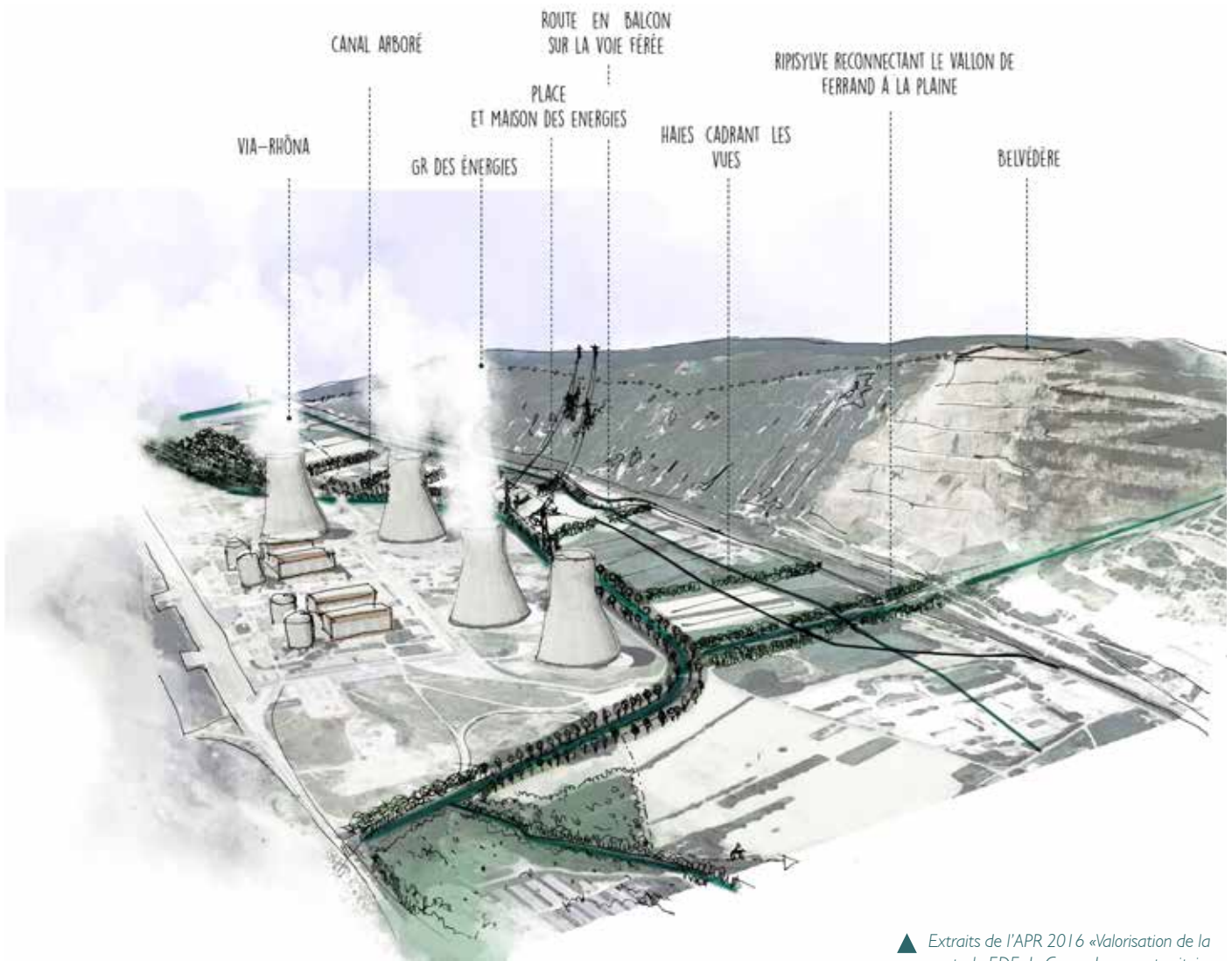


Hautes terres calcaires



Vallée industrielle de la Dheune





▲ Extraits de l'APR 2016 «Valorisation de la centrale EDF de Cruas dans son territoire»
 Jeremy Brightman, Imane Elkatrani, Cécile Lupiac, Anna Massardier, Sophie Crabié

▼ Extrait de l'APR 2016 «Valorisation de la centrale EDF de Richemont dans son territoire»,
 Maxime Arnoux, Mathilde Charée, Marie-Charlotte Giloots



WORKSHOPS

La Chaire a mobilisé 3 étudiants de 4e année du cycle de formation paysagiste-concepteur et 2 étudiants de cursus délivrant le Certificat d'Études Supérieures en Paysage (CESP) de l'ENSP pour participer au Workshop du collectif 'Paysages de l'après-pétrole' qui s'est tenu à Sion (Meurthe-et-Moselle) en mars 2016.

La Cité des Paysages, à Saxon-Sion, a accueilli ce workshop proposant de travailler en pluridisciplinarité avec des étudiants architectes (ENSA Nancy), sur un territoire et un contexte d'intervention précis. Le thème portait sur une alternative à l'exploration (factice) de gaz de schistes sur le Pays du Saintois. Ce workshop faisait partie des OFF de l'ENSP 2015-2016, série de workshops hors-les-murs proposés aux étudiants.

Un autre Workshop est programmé avec ERDF et le PNR des Préalpes d'Azur, sous la direction de Jean-Pierre Clarac, paysagiste et enseignant à l'ENSP. Il mobilisera des étudiants de l'antenne Marseillaise de l'ENSP du 04 au 07 juin 2016. Le sujet porte sur un poste source électrique, qui sera construit dans le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur afin d'injecter les énergies renouvelables créées localement dans le réseau existant. Comment penser cette infrastructure en accord avec les enjeux patrimoniaux du territoire ? C'est tout l'intérêt de cet Atelier de l'ENSP, qui propose de réfléchir à l'insertion paysagère du poste électrique.



◀ Workshop lors de l'AG du Collectif PAP à Sion : étudiants ENSP et ENSA Nancy

FORMATION

VOYAGE D'ÉTUDE

La Chaire a organisé un voyage d'étude « paysages de la transition » du 05 au 08 octobre 2015 en Bretagne ; un résumé des contenus a été réalisé et mis en ligne sur le site internet de l'école/Chaire ; un « carnet de voyage » fera l'objet d'une édition en juin.

Le voyage d'étude « paysages de la transition » a concerné une demi-promotion des étudiants de 4e année de l'ENSP Versailles-Marseille, soit 35 étudiants. Pendant 4 jours passés en Bretagne du 05 au 08 octobre 2015, 12 rendez-vous ont été organisés permettant la rencontre d'une trentaine de personnalités. La transition a été appréhendée sous ses multiples facettes : énergétique, bien sûr, mais aussi écologique, économique et sociétale. Une plongée instructive dans la réalité émergente des paysages de la transition.



◀ Visite guidée du barrage hydroélectrique de Guerlédan par A. Le Priellec, directeur office de tourisme du Pays Centre de Bretagne. Voyage d'étude 2015. Crédit photo : M. Hammami



◀ Visite du poste électrique Rte de Belle-Epine. Voyage d'étude 2015. Crédit photo : M. Hammami



◀ Rencontre de F. Trubert, agriculteur possédant une unité de méthanisation, EARL de Reims. Voyage d'étude 2015. Crédit photo: M. Hammami

À travers des témoignages d'acteurs et de visites de sites engagés dans la transition, ce voyage intense et passionnant a confirmé à quel point l'approche de l'aménagement par la démarche de projet de paysage devrait se développer pour penser et mettre en œuvre la transition dans les territoires. De riches enseignements sont à tirer des expériences relatées par les multiples personnes rencontrées.

Programme du voyage d'étude :

Jour 1 : lundi 5 octobre

[départs de Versailles et de Marseille]

14h - 17h30 : Présentation et visite du projet ZAC de la Courrouze

Charles Dard – paysagiste DPLG, co-concepteur de la Courrouze

Mehdi Teffahi -responsable d'opérations, Maître d'ouvrage de la Courrouze

18h - 19h30 : Rencontre thématique « quelles programmations et construction de politiques publiques à Rennes dans la transition énergétique ? Le paysagiste et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage »

Henri-Noël Ruiz - directeur de l'AUDIAR

Dimitri Boutleux - paysagiste - AUDIAR, chargé de mission Paysage et Projet Urbain

Armelle Ecolan - chargée d'études à la direction générale de l'aménagement urbain de Rennes Métropole

Jour 2 : mardi 6 octobre

9h - 12h : Visite du poste électrique RTE de Belle-Épine (Vezin le Cocquet)

Frédérique Joumier - directrice des Affaires Publiques – RTE Ouest

David Monnier - référent concertation ouest

Frédéric Nicolas - responsable de projet postes ouest

Alain Crudde - adjoint au groupement du poste Belle Épine

13h30 - 15h30 : visite de l'unité de méthanisation, exploitation agricole de Reims

François Trubert, agriculteur

16h - 19h : présentation CC Val d'Ille (politique agenda 21 - convention des maires - territoire tepos)

et de son pôle communautaire (bâtiment proche énergie passive)

Paul Hamelin - Animateur Mobilités Énergie Climat - Communauté de communes du Val d'Ille

Christian Roger - élu communauté de communes du Val d'Ille

Jour 3 = mercredi 7 octobre

8h30 - 9h15 : Visite d'une ancienne ferme rénovée en habitat passif – Saint Péver

Xavier Montserrat - Habitant, association +4°C

9h30 - 12h : Visite du parc du Grand Pré à Langueux

Laure Planchais – paysagiste DPLG conceptrice

Thérèse Jousseau – Maire de Langueux

13h45 - 15h : Réflexions sur le bocage comme source d'énergie en Bretagne, exploitation de JM Benoit, bois plaquette, Planguenoual

Thierry Guéhennec - Technicien Terres et bocage. AFAC

Jean-Luc Eon – DDEA 22

Catherine Faye - chargée de mission 'bocage' CdC Côte de Penthièvre

Christian Lucas - élu CdC Côte de Penthièvre

Jean-Michel Benoit - Agriculteur

16h - 18h30 : L'assec du barrage EDF de Guerlédan « Usages contemporains du lac et production hydroélectrique »

Alexis Le Priellec – Tourisme, pays de Centre Bretagne

Jour 4 = jeudi 8 octobre

8h00 - 10h30 : Projet Via silva – Visite à Cesson - Sévigné

Cécile Beaudesson – paysagiste DPLG, Agence Devillers

11h00 - 12h : « Quelle participation de l'agriculture bretonne à la transition énergétique ? »

Laurence Ligneau - Énergie GES Climat- Chambre d'Agriculture de Bretagne

12h - 14h30 : visite du parc de la Prévalaye en pleine transformation agricole

Barbara Monbureau – paysagiste conseil de l'état

Éric Lechevallier / Ugo Leborgne - direction des Jardins de la Ville de Rennes

Gilles Simonneaux – agriculteur

[retours à Paris - Marseille]



Etudiants au dessin. Voyage d'étude 2015. Crédit photo : M. Hammami



Etudiants au dessin. Voyage d'étude 2015. Crédit photo : M. Hammami

COLLOQUE

La Chaire a organisé et animé un colloque le 04 avril 2016 à l'ENSP, intitulé «Concrétiser la transition énergétique par le projet de paysage ?» Sept intervenants se sont succédé à la tribune :

Yves MARGNAC

«Les enjeux de la transition énergétique à travers le scénario négaWatt»

Directeur de WISE-Paris, auteur de nombreuses publications sur le nucléaire et l'énergie. Il est expert indépendant depuis les années 1990 et membre actif de plusieurs associations d'experts telles que négaWatt ou Global Chance.

Fanny LOPEZ

«L'autonomie énergétique : historique et incidences contemporaines sur la réconciliation énergie/paysage»

Dr. MA École d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée,

Lab. Liat École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, Auteure de «Le rêve d'une déconnexion, de la maison autonome à la cité auto-énergétique» (Ed. de la Villette, 2014)

Alain NADAÏ

«Politique éolienne, politique du paysage»

Socio-économiste, Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement (CIRED, Nogent-sur-Marne, France), membre du Conseil scientifique de la Chaire Paysage et Energie (ENSP)

Yves GORGEU et Baptiste SANSON

«Les paysages de l'après-pétrole : enjeux et perspectives»

Yves Gorgeu : ancien directeur d'étude à Mairie-Conseils, élu au bureau du collectif Paysages de l'Après Pétrole

Baptiste Sanson : ingénieur agronome, directeur du Centre Ecodéveloppement de Villarceaux (95), co-fondateur du collectif Paysages de l'Après-Pétrole, membre du Conseil scientifique de la Chaire Paysage et Energie (ENSP)



Yves MARGNAC



Fanny LOPEZ



Alain NADAÏ



Yves GORGEU



Baptiste SANSON

Yannick REGNIER

«Territoires à énergie positive et enjeux spatiaux»

Animateur du réseau national TEPOS, responsable Énergie et Territoires au CLER (réseau pour la transition énergétique)

Isabel CLAUS

«Stratégies énergétiques et paysagères : les apports réciproques pour des projets de territoire»

Ingénieure-paysagiste indépendante, spécialisée dans des projets de grands territoires et des projets culturels sur le paysage. Commissaire de l'exposition « Paysages du XXIème siècle, que fabriquons-nous aujourd'hui ? » Production CAUE de Haute-Savoie, 2015.



Yannick REGNIER



Isabel CLAUS

► Photographies issues du film de Patrick Delance



▲ Affiche du colloque

Les interventions ont été filmées et le montage des films a été réalisé par Patrick Delance, photographe et vidéaste professionnel, et suivi par la Chaire. Outre les six films correspondant aux six interventions, un film de format court (4 mn) a été réalisé. L'ensemble est mis en ligne sur le site internet de l'école/Chaire.

Le colloque a fait l'objet d'un article dans Paysage Actualités/Le Moniteur du 05 avril 2016.

TRAVAUX PERSONNELS DE FIN D'ÉTUDE

Depuis octobre 2015, la Chaire encadre un TPF de l'ENSP sur le projet de paysage et la transition énergétique dans le piémont des monts du Lyonnais (**Rémi Serris**, 4e année ENSP). Soutenance en juillet 2016.

STAGES

La Chaire accueille 2 stagiaires pour cette année 2016.

Juliana Rojas Navarro réalise un stage de 4 mois de master. Elle a suivi le master Théories et démarches de projet de paysages de l'ENSP. Son sujet porte sur les perceptions et représentations des paysages de la révolution industrielle en Angleterre. La soutenance est prévue en juillet 2016.

Matthieu Patebex, étudiant à l'ENS3E de Grenoble en première année d'école d'ingénieur, réalise en juin 2016 avec la Chaire Paysage et énergie un stage d'un mois de niveau licence. Il portera sur les échelles et considérations paysagères de la planification de la transition énergétique dans l'urbanisme du Grand Paris.



◀ «Château d'Arundel avec pluie», 1824, de J.M.W. Turner, William Turner est l'un des peintres étudiés par Juliana R. Navarro.

RECHERCHE

L'activité recherche de la Chaire s'est engagée au travers de soutien de thèse et suivi de séminaires et colloques. L'engagement d'un travail d'élaboration de guide méthodologique s'ajoute à ces activités.

AXES

Quatre axes sont pré-définis. Ils ont vocation à être discutés en comité de pilotage et conseil scientifique, et à se préciser au fil des années.

1. Les paysages de l'énergie dans leur réalité sensible

- Les paysages de production énergétique : mutation, reconversions, adaptations, transformations.

Exemples : prolongation de vie des centrales ou équipements énergétiques (Grand carénage d'EDF), reconversions, nouvelles appropriations des équipements ou des sites (canaux, barrages hydroélectriques EDF, anciennes centrales thermiques, parcs à cendres, ...),

- Les paysages de transport et de distribution de l'énergie (lignes, postes, ...) : inscription dans le paysage, création de nouveaux paysages, politiques et articulation des échelles, synergies avec les enjeux d'aménagement du territoire, ...
- Les paysages d'énergie nouvelle ou renouvelable : inscription dans le paysage, création de nouveaux paysages, politiques et articulation des échelles, synergies avec les enjeux d'aménagement du territoire, ...
- Les paysages énergétiques agricoles et forestiers : agroécologie/agroforesterie, , adaptation des pratiques culturelles, nouvelles cultures énergétiques, méthaniseurs, ...

2. Les paysages de la sobriété énergétique

- L'architecture (pour mémoire) - bioclimatique, BBC, BEP, matériaux biosourcés, ...
- Les espaces publics et jardins (adaptation des conceptions et des techniques)
- L'urbanisme opérationnel, les formes urbaines (éco-quartiers et éco-cités, urbanisme des courtes distances, mixités, ...)
- Les paysages des mobilités décarbonées (modes doux, vélos électriques, voitures électriques, voitures en partage, etc, ...)
- La planification urbaine et territoriale (PCAET, PDU, SCOT et PLUi, ...)
- Les démarches et labels
- Les paysages circulaires : économie circulaire, métabolisme urbain et territorial, écologie industrielle, cradle to cradle, agriculture urbaine, circuits courts, ...

3. Les paysages de l'énergie dans leurs représentations

- Les perceptions/représentations des paysages énergétiques : évolutions, enseignements de l'histoire
- La lecture et la caractérisation des paysages sous le prisme de l'énergie et les formes d'expression (atlas de paysage, ...)
- La concertation/médiation sur paysage et énergie : méthodes et enseignements

4. Les politiques paysage et énergie

- Les politiques publiques paysage/énergie et leurs instruments : Politique du paysage et énergie/ Politique énergétique et paysage. (TEPOS/TEPCV, ...)
- La place du paysage dans la réflexion prospective liée à la transition. La prospective paysagère et ses enseignements : dessiner les paysages de l'après pétrole, dessiner le scénario négaWatt, le scénario Afterres 2050, ...

«Extrait d'APR. Photomontage du talus énergétique pour la ligne TGV. APR 2016 «Désirs et inventions des paysages de la transition énergétique de la communauté de communes Sud Côte Chalonnaise », Morgane Braouezec, Alice Stevens, Steve Walker



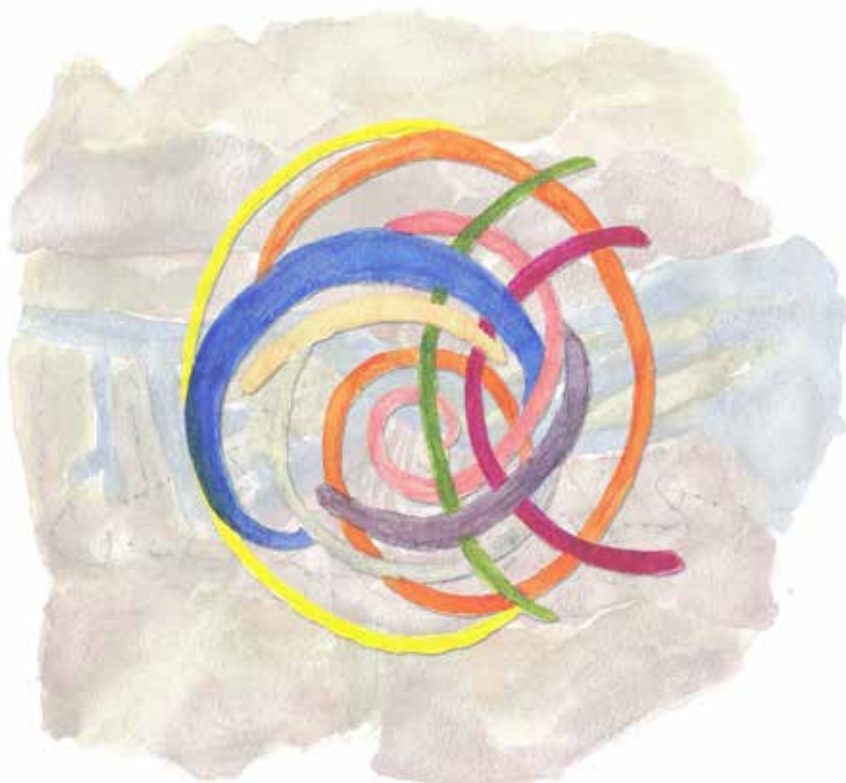
▼ Voyage d'étude 2015. Crédit photo : M. Hammami.



SOUTIEN DE THÈSES

La Chaire participe au comité de thèse (10 mars 2016), et une présentation d'avancement a été faite à Rte le 25 mars 2016.

La Chaire soutient la thèse de doctorat de Roberta Pistoni, architecte et titulaire du Master II « Théories et démarches du projet de paysage » de l'ENSP, consacrée au paysage des concepts énergétiques tels que le métabolisme urbain ou encore l'économie circulaire : « Application of «energy-conscious design» principles in planning and design: new sustainable energy landscapes » (2015-2018). Elle est co-encadrée par Patrick Moquay (LAREP ENSP) et Sven Stremke (LAR, équipe NRGLab, Université de Wageningen).



◀ *Métabolisme Urbain, couverture de mémoire de master 2, Roberta Pistoni 2015*

SUIVI DE SÉMINAIRES DE RECHERCHE, COLLOQUES ET CONFÉRENCES SUR ÉNERGIES

La Chaire a participé au séminaire de recherche organisé par le LAREP le 15 octobre 2015 à l'ENSP, portant sur le projet spatial à l'ère du métabolisme urbain. Invité : Sven Stremke, Professeur à l'Université de Wageningen, Pays-Bas, responsable de la Chaire NRGLab paysage énergie.

Roberta Pistoni a introduit le propos de Sven Stremke, avec ses résultats de recherche de master : quel lien existe-t-il entre les couches paysagères des villes et le métabolisme urbain ?

Sven Stremke a apporté un éclairage des réflexions internationales et de son laboratoire NRGLab sur l'évolution des paysages dits énergétiques, la qualification des paysages de l'énergie et enfin sur les perspectives des paysages de l'énergie à forte densité.

Par ailleurs la Chaire a suivi plusieurs séminaires et colloques de recherche :

- **Forum Convergences, 8 septembre 2015**
- **Filière bois et changement climatique, 5 novembre 2015**
- **Réseau Espace Rural, Projet Spatial - Transition énergétique et ruralités contemporaines, 18-20 novembre 2015**
- **WWF/ Bouygues - Réinventer la ville durable, 23 novembre 2015**
- **Journée des Paysages - Paysages et Trame Verte et Bleue : au service d'un même bien commun ? 25 novembre 2015**
- **Volubilis – territoire frugal, faire mieux avec moins, 26-27 novembre 2015**
- **Assises de l'énergie, 26-28 janvier 2015**
- **Les territoires de l'autonomie énergétique, 17-18 février 2016**

GROUPE DE TRAVAIL MÉTHODOLOGIQUE

La Chaire a monté un groupe de travail dans l'objectif de mettre au point une méthodologie Plan de paysage/TEPCV. Les partenaires sont le collectif PAP, le CLER et négaWatt.

Le groupe s'est réuni une fois le 23 février 2015, avec les territoires pilotes : la communauté de communes du Thouarsais et le Pays de Retz. Une autre réunion est prévue en septembre.

CRÉATION

Sans objet en 2015-2016.

Pour 2016-2017, sur le modèle de la Villa Médicis à Rome, la Chaire envisage l'invitation de paysagistes ou d'artistes au sein de la Villa Le Nôtre récemment créée à l'ENSP. Ils seront appelés à travailler quelques mois sur le thème du paysage et des énergies.

COMMUNICATION

La communication a été engagée essentiellement sur la deuxième partie de l'année 2015-2016, au fur et à mesure que se sont constitués des contenus. Outre les conférences ou interventions, l'objectif principal vise à constituer des outils permettant d'engager l'élargissement des partenariats financiers de la Chaire. Ces outils ont été élaborés avec l'aide d'Elisabeth Nawoj, en charge de la communication à l'ENSP.

Conception, installation et alimentation du site internet : <http://www.ecole-paysage.fr/site/Chaire-entreprises-paysage-energie/>

SITE INTERNET

The screenshot shows the website interface for the 'Chaire d'entreprise Paysage et Énergie'. At the top left is the ENSP logo (école nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille). A navigation menu includes 'le paysage', 'école', 'formations', 'recherche', 'chaires' (highlighted), 'international', and 'publications'. The breadcrumb trail reads 'accueil > Chaire d'entreprises Paysage et Énergie > Présentation'. On the left, a sidebar lists 'Chaire d'entreprises Paysage et Énergie' with sub-items: 'Présentation', 'Actualités', 'Missions', 'Gouvernance', 'Entreprises et partenaires', 'Recherche', 'Création', 'Formation', and 'Contacts'. The main content area features the title 'Chaire d'entreprise Paysage et Énergie' and a descriptive paragraph: 'Changer de direction, opérer le virage de la transition énergétique et écologique, c'est réinventer un nouveau paysage : un nouveau rapport des hommes à leur milieu, établi dans une relation plus sobre, moins prédatrice, plus solidaire. Quel paysage de la transition souhaitons-nous ? Voilà bien une question de projet, à laquelle les paysagistes, formés pour concevoir, dessiner et mettre en œuvre les transformations, doivent désormais prendre part. Dessiner de nouveaux paysages par les énergies renouvelables, reconverter d'anciens sites de productions fossiles, marier la trame de transport énergétique à la trame paysagère et écologique, organiser qualitativement l'espace de la ressource, de la production, du transport, de la distribution et du recyclage, expérimenter la double transversalité du paysage et de l'énergie pour imaginer les territoires de la croissance verte... sont autant de perspectives que la Chaire a pour ambition de tracer. Créée le 7 avril 2015 par Ségolène Royal et le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE), elle développe au sein de l'ENSP Versailles-Marseille la formation, la recherche et la création liées au paysage de la transition énergétique. Elle bénéficie du soutien actif de ses partenaires, notamment Rte partenaire fondateur.' To the right is a circular logo for 'CHAIRE PAYSAGE ÉNERGIE' and a note: '• plaquette Chaire paysage et énergie (12529.0Ko)'. The footer contains links for 'accès', 'contacts', 'mentions légales et crédits', 'Le Potager du Roi', 'Topie', 'Projets de Paysage', and the copyright notice '© ENSP 2016'.

PLAQUETTE

Réalisation d'une plaquette Chaire 8 pages de prospection ▶ de partenaires

FICHES

Réalisation de six fiches résumés des APR énergies 2015-2016 ▼



Atelier Pédagogique Régional 2015-2016

DÉSIRS ET INVENTIONS DES PAYSAGES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD CÔTE CHALONNAISE

Dans le cadre d'un atelier pédagogique régional (APR), l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles (ENSP) pour cette année 2015-2016 propose à ses étudiants de Master 2 (BAC+5), un sujet innovant inscrit dans des problématiques contemporaines de notre société autour du thème suivant : « Plan de paysage de la transition énergétique pour la croissance verte de la communauté de communes Sud Côte Chalonnaise (C.C.S.C.) ».

Cet APR est un partenariat inédit et nouveau entre une entreprise privée de service public, EDF, qui finance et soutient l'étude ainsi que l'Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne (AUSB), un partenaire réal entre les étudiants et le Territoire à Énergie Positive (TEPOS) et Territoire pour la Croissance Verte (TEPCV) de la C.C.S.C.

Ces entités et compétences ont été mises en relation grâce à la mobilisation de la Chaire Énergie et Paysage de TENSIP qui développe des axes de création autour des paysages et des problématiques énergétiques de l'époque.

Les réponses de l'atelier : L'étude propose une méthode, des outils et des orientations paysagères pour les élus TEPOS et TEPCV, ainsi que la communauté de communes afin d'intégrer des objectifs énergétiques ambitieux à toutes les échelles de la planification.

D'autre part ses réflexions simultanées entre les paysages et cette notion de croissance verte à travers la transition énergétique ont vocation à nourrir et articuler les révisions du SCOT du Chalonnois et du PLUI engagées par l'AUSB, dont un volet paysage est en cours de rédaction et des documents comme le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Enfin, les sites laboratoires ciblés dans les paysages de la C.C.S.C. permettent d'expérimenter des hypothèses de planification cohérentes dans une perspective et prospective de territoire à énergies positives. Cela autour d'idées d'excellences et exemplaires, cohérentes et stratégiques par rapport aux paysages de cette belle campagne française. Ces pistes d'action s'adressent donc à tout un chacun pour que ce plan de paysage soit approprié et soutenu par des initiatives participatives, individuelles et/ou collectives locales.

Cet atelier pédagogique tente de répondre aux objectifs de la transition énergétique par les ressources et l'aménagement de ce pays rural et viticole.

La démarche a donc été d'appréhender

Atelier Pédagogique Régional 2015-2016

LA TRAVERSÉE DE L'ÎLE AUX CENDRES
AU CONFLUENT DE L'ORNE ET DE LA MOSELLE

La création d'une piste cyclable dans le parc à cendres de la centrale de Richemont. EDF soutient en effet ce projet de réhabilitation et de gestion, dans le cadre de la demande de la Communauté des Communes Rives de Moselle pour la piste cyclable du 81 Rue Jacques Cœur.

La traversée comme thématique

« Traverser, c'est parcourir une étendue d'une extrémité à l'autre. La traversée doit être une expérience, créatrice d'événements. Elle nous fait rentrer en contact avec des éléments qui déclenchent l'évasion de notre regard.

Les axes centraux s'inscrivent au sein d'un réseau international, qu'il soit codifié, assourdi, ou floué. Le jour où les chemins s'effondrent, un système fait ressortir les fondations du site, le metant en équilibre, telle une plaque de banquise sur l'eau. L'étude propose que le site viticole devienne une ramification soulignant chaque aspect de ce paysage.

La traversée des eaux est un parcours ludique, qui suit le fil de l'eau. Il est jeté sur la découverte de la nature du site, fleuve, sa baine et la forêt. La traversée des cendres vise la confrontation du visiteur avec la matière du passé. Il est immergé dans un paysage à l'allure d'une tranchée, surgie par des courbes qui ponctuent la traversée de surprises mécaniques.

Une page du territoire se tourne afin de laisser place à une nouvelle perspective, un territoire à énergie positive qui met la culture en avant et à la vie d'un paysage d'après centrale.

Atelier Pédagogique Régional 2015-2016

ENTRE CRUAS ET MEYSSE: UNE CENTRALE NUCLÉAIRE ET UN PAYSAGE ORIENTER UN FUTUR

Comment valoriser la centrale nucléaire de Cruas-Meyssac dans son territoire? C'est la question que se pose actuellement la centrale nucléaire, acteur majeur dans la vallée du Rhône, qui vit entre ses trente ans d'existence et s'intègre sur son image. Cette étude élargit cette réflexion et répond ainsi aux questions suivantes: Qu'est-ce qui fait la singularité du paysage entre Meyssac et Cruas? Qu'est-il essentiel de maintenir pour préserver la théâtralité de ce paysage?

Les réponses de l'atelier :

Il s'agit de comprendre la structure fondamentale du paysage dans lequel elle s'inscrit, afin d'en dégager des prescriptions pour accompagner son évolution. Retrouver ou préserver ce qui fait identité et sera et qui contribue à la théâtralité du paysage « crusiens ».

Pour aider à l'élaboration de ces « prescriptions pour le paysage » la mise en place d'outils adaptés a été nécessaire: des cartes postales décomposées en différents plans et élaborées sur des lieux clés d'observation; un objet, le « panoraplay », qui permet l'appréhension des forces en jeu entre Meyssac et Cruas.

Atelier Pédagogique Régional 2015-2016

GESTIONS ET DYNAMIQUES SPONTANÉES
DE L'ARCHÉOLOGIE DES LIGNES ÉLECTRIQUES À LA CONQUÊTE DES FRANGES URBAINES: PROJETS À PLAISIR ET PORCHEVILLE (MVELINES)

La question du commanditaire: Comment concevoir un aménagement répondant aux besoins de la population francienne qui favorise le maintien et le développement d'une biodiversité et valorise les entreprises de lignes électriques?

Les réponses de l'atelier :

Le projet en 2010 sur les sites de Porcheville (Cotentin) et Plaisir (Normandie).

Une base solide pour construire un projet à une plus grande échelle. Un projet initial bien implanté dans son territoire et fédérateur des acteurs locaux est une incitation pour les autres habitats du paysage concernés à se regrouper: RTE joue ainsi un rôle central dans le développement d'une stratégie territoriale.

Atelier Pédagogique Régional 2015-2016

UNE PIERRE DEUX COUPS
L'INTERCONNEXION FRANCE-SUISSE

La question du commanditaire RTE :

RTE souhaite évaluer la faisabilité d'un axe d'interconnexion France-Suisse de 225 kV à 400 kV. Comment aider RTE à la prise de décision quant à la faisabilité de ce projet? Quelle vision peut-on apporter à RTE en tant que paysagiste sur une ligne à haute tension, et son évolution? Comment pouvons nous aider à l'intégration de la ligne et par ailleurs à l'acceptabilité de la ligne par les habitants? La modernisation de la ligne peut-elle participer à un projet plus global de territoire?

Les réponses de l'atelier :

Dans cet APR, les étudiants paysagistes interviennent en amont du projet, avec un rôle d'aide à la décision. La modernisation de la ligne offre des possibilités en terme de projet: le postulat est que la déviation de la ligne peut participer à un projet local.

Appréhender la ligne TH17 sur l'ensemble de son tracé avec un regard dépourvu d'a priori: le discours et la vision de la ligne évoluent à travers cette étude. La ligne entreprend une pluralité de situations avec le paysage: son statut est relatif au contexte d'implantation de celle-ci. Ainsi, comme pour un projet de paysage, la démarche s'appuie sur les caractères et les dynamiques propres au site et aucune recette pré-établie n'est applicable.

L'objectif est ici de favoriser l'acceptation des lignes TH17 ainsi que l'élargissement des champs d'actions de RTE. Au-delà de transport de l'énergie, RTE devrait être impliquée aux projets des territoires qu'il traverse. Les lignes TH17, par leur transversalité spatiale, peuvent occuper une véritable place dans le paysage sans être réduites à des objets impactants.

La méthodologie est axée sur l'étude des perceptions dans ce contexte ainsi que des représentations en explorant un corpus artistique dans un premier temps. Ensuite, deux sites de projet ont été choisis où l'on explore ce que peut apporter le passage d'une ligne sur un territoire.

Atelier Pédagogique Régional 2015-2016

VOIR AU DELÀ DES LIGNES
DE L'ATELIER PARTICIPATIF AU PORTRAIT DE TERRITOIRE

L'objectif de Rte Nord à travers cet Atelier Pédagogique Régional, intitulé « De l'atelier participatif au portrait de territoire », est de privilégier les réflexions autour du paysage électro-électrique à très haute tension entre Avelin et Clavelle, possédant des paysages innovants. Celui-ci est le troisième APR sur ce territoire. Le premier groupe d'APR avait travaillé sur le corridor et l'axe de monde impact à l'échelle de la ligne puis s'était concentré sur l'impact sur le second à travailler la mise en scène des paysages. L'objectif de ce troisième APR, relatif au passage des lignes paysagères, l'objectif, le sujet avait pour particularité d'être très ancré dans la concertation. En tant que territoire APR, nous sommes arrivés à la fin de ce processus juste avant la phase d'enquête publique. Nous avons donc tenté de trouver nos propres outils pour récolter des notes et des expériences avec les acteurs du territoire. Nous demandons également d'apporter une nouvelle vision de ce territoire et de proposer de nouvelles pistes d'aménagements dans l'épaisseur du tracé, et plus précisément, sur le secteur du Bassin riverain.

Les réponses de l'atelier :

Le projet est né d'un processus d'interprétation, d'analyse du site et de l'implantation des pylônes. Le caractère plat de ce paysage a été relevé comme un trait saillant. Ce paysage d'habitat est devenu une vaste mer parsemée d'îles. Cette métaphore est devenue le point de départ vers le développement d'un véritable langage. La ligne « régulière » et son design original rappelle la voile d'un bateau. L'effet a donc suivi l'impact de l'onde provoquée par le passage de son aube. Suite à ces interprétations et analyses, 4 îlots sites importants ont été identifiés, car ils sont particulièrement concernés par le passage de la ligne électrique et possèdent des caractéristiques et enjeux singuliers. L'atelier a cherché à comprendre les mécanismes de perception depuis le terrain, ainsi que les champs de profondeur dans ces sites. Une journée d'échange sur le terrain avec les acteurs a été organisée autour de ces questionnements. Enfin, quatre projets ont émergé autour de Mors-en-Picardie, Lefevre, Courtois-les-Liens et Fosse-en-Serres. Ces projets intègrent la ligne comme un élément dans le territoire. Ils jouent sur la mise en scène d'un pylône et sur une adaptation de son contexte paysager en vue de retrouver une forme d'harmonie dans chacun de ces lieux.

Intégrer le pylône dans son territoire, faire de son arrivée un événement et s'en servir d'outil de réhabilitation des espaces et d'interconnexion entre les villes.

OUVRAGE

Carnet de voyage sur «la transition énergétique et les paysages en Bretagne» - en cours

INTERVENTIONS ET CONFÉRENCES

- ENS3E de Grenoble (02 novembre 2015) : conférence paysage/énergie dans le cadre d'un cycle relatif à la COP 21.
- Assises européennes du paysage (Nice, 06 avril 2016) - Table ronde : Environnement et climat sous le prisme du paysage
- Genouilly (ERDF, AUSB, CdC Côte sud chalonnaise) - Intervention à la présentation de l'APR Plan de paysage de la transition énergétique et de la croissance verte (20 avril 2016) - Table ronde avec Michel Derdevet, secrétaire général et membre du Directoire d'ERDF, Anne-Michel Donnet, directrice de l'AUSB, Daniel Duplessis, président de la CdC, Claire Laubie paysagiste.



Le paysage peut-il sauver la ville? La Méditerranée en avant-garde



◀ Table ronde du
20 avril 2016 à
Genouilly

De gauche à droite :
Michel Derdevet
(secrétaire général
ERDF), Anne-
Michèle Donnet
(directrice AUSB,
Daniel Duplessis
(président de la
CdC), Bertrand
Folléa (Chaire
Paysage et Énergie),
Claire Laubie
(paysagiste ENSP)

ÉLARGISSEMENT DES PARTENARIATS

Programmé pour 2016-2017

Préparation des contacts

BILAN FINANCIER

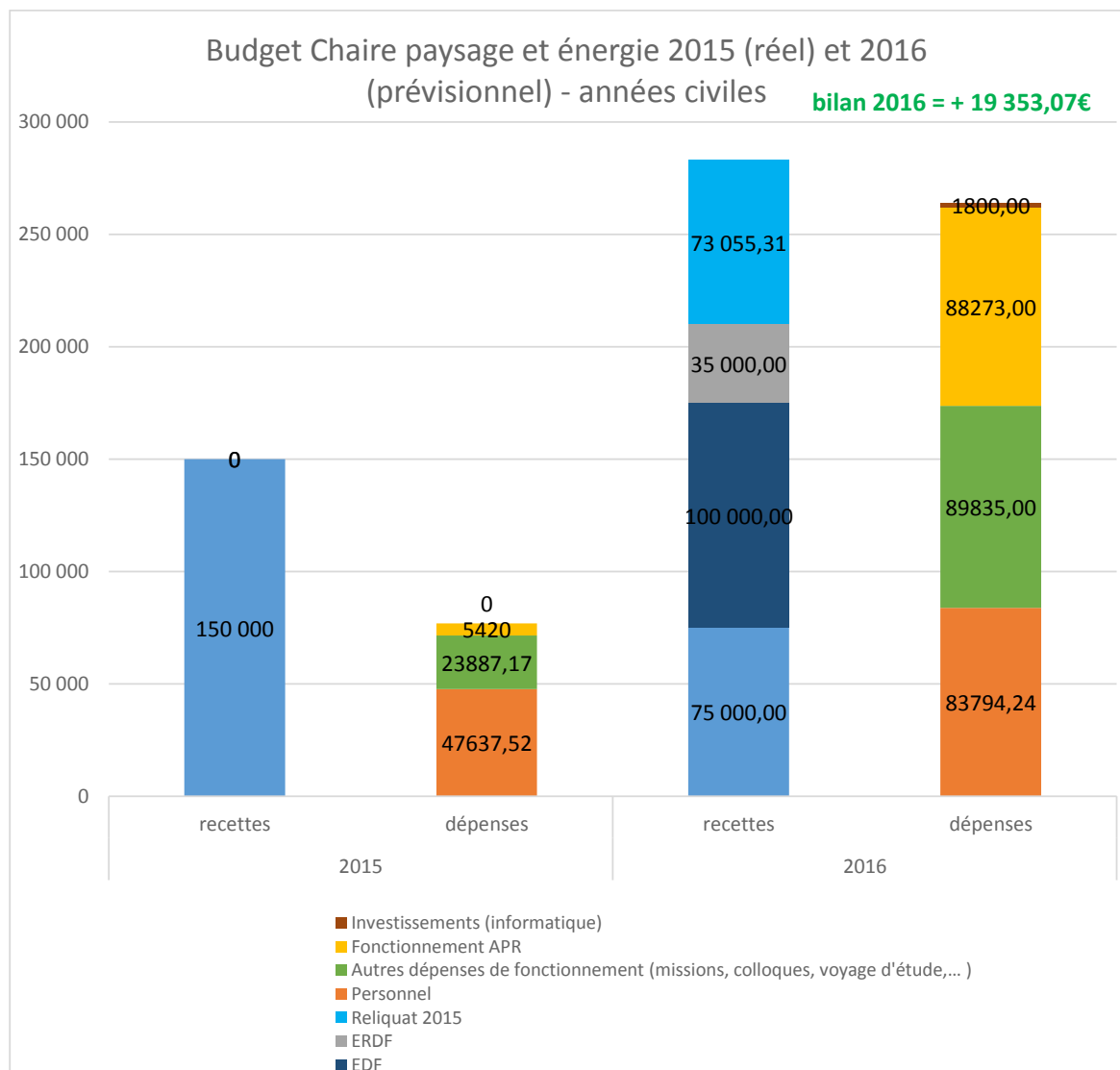
Ce bilan est établi en année civile. Il comprend l'année 2015 entre mai et décembre (budget réel), et 2016 de janvier à décembre, en prévisionnel.

Les ressources pour l'année 2015 et celle de 2016 proviennent des soutiens du partenaire fondateur, Rte, et de ceux d'EDF (conventionnement annuel) et d'ERDF (financement d'un APR).

Pour l'année scolaire 2015- 2016, les dépenses comprennent les 5 Ateliers Pédagogiques Régionaux financés directement par la Chaire Paysage et énergie, répartis sur chaque année civile. En 2016, la Chaire prévoit de développer 4 nouveaux APR, débutant en septembre. Les dépenses de personnel augmentent pour financer une année complète, ainsi que les dépenses de fonctionnement, relatifs à la communication et l'investissement dans des projets : stages, recherche-action avec les territoires TEPOS /TEPCV et appel à projet Villa Le Nôtre.

Budgets Chaire P&E 2015-2016

	2015		2016	
	recettes	dépenses	recettes	dépenses
Rte	150 000		75 000,00	
EDF	0		100 000,00	
ERDF	0		35 000,00	
Reliquat 2015			73 055,31	
Personnel		47637,52		83794,24
Autres dépenses de fonctionnement (missions, colloques, voyage d'étude,...)		23887,17		89835,00
Fonctionnement APR		5420		88273,00
Investissements (informatique,...)		0		1800,00
			reste	19 353,07



Dépenses

	2015	2016
PERSONNEL		
personnel permanent TOTAL	33523,96	67094,64
personnel non permanent TOTAL (encadrement APR, Voyage, colloque)	14113,56	16699,6
Total personnel	47637,52	83794,24

AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL Chaire mission	621,95	23454,0
TOTAL APR	5420	88273,0
TOTAL Organisation Colloque	4167,5	5124,0
TOTAL Voyage d'étude hors vacances	12806,15	13552,0
TOTAL Villa Le Nôtre	0	12000,0
TOTAL GT accompagnement des TEPOS/TEPCV	0	2805,0
TOTAL Comité de pilotage et Conseil scientifique	0	2500,0
TOTAL stages	0	4500,0
TOTAL autres dépenses externes (communication, consommables,...)	6291,57	25900,0
Total autres dépenses de fonctionnement	29307,17	178108

INVESTISSEMENTS

Total investissements	0	1800
TOTAL GENERAL	76 944,69 €	263 702,24 €

Recettes

Provenance Description		Budget réel/an	Montant TTC 2015	Montant TTC 2016
RTE	150000€ HT par an jusqu'à 2018 inclus. Convention 3 ans – versement 2015	150 000	150 000	
	Convention 3 ans - versement 2016 sur une année glissante (le versement 2016 du 30 septembre est effectif jusqu'au 30 août 2017 et est de 75 000€).			75000
EDF	Financement 1 an 2015 (du 1er septembre 2015 jusqu'au 31 décembre 2016) : 100 000€ HT.	100000	0	
	Financement 1 an 2016			100000
ERDF	Financement 1 APR soit 35 000€ sur 2015-2016 (ici tout est reporté en 2016).		0	
	Financement 1 APR soit 35 000€ sur 2015-2016.			35000
TOTAL			150 000	210 000
NB : reliquat 2015 sur le budget 2016		73 055		283 055

ANNEXES

- Article Le Télégramme lors du Voyage d'étude en Bretagne
- Article Paysages Actualités/ Le Moniteur pour le Workshop sur la Col-line de Sion
- Article Paysages Actualités /Le Moniteur pour le colloque du 4 avril 2016
- Article Le Journal de Saône et Loire suite à la présentation des résultats d'APR en Sud Côte chalonaise

Le Grand Pré. Un cas d'école pour étudiants

Mercredi, au Grand Pré, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles - Marseille (ENSP) était en visite d'étude. Trente étudiants en quatrième année d'études sont venus découvrir la réalisation, les objectifs, l'utilisation de la coulée verte de la commune. « Ce site a été choisi du fait qu'il avait obtenu le Grand Prix national du paysage », explique Auréline Doreau, animatrice de l'école. Cette visite a été menée par Laura Planchais, architecte paysager qui a conçu le Grand Pré, et Patrice Milon, responsable espace vert de la commune.



PAYSAGE

Bouffées d'énergies positives sur la Colline inspirée

Par Laurent Miguet - PAYSAGE ACTUALITES - Publié le 21/03/2016 à 14:13

Mots clés : Carburant

Pour rendre désirable la transition énergétique, le paysage confirme son rôle clé. Ce message résume l'esprit de la seconde assemblée générale de l'association Collectif des paysages de l'après-pétrole (Pap), réunie le 18 mars à la Cité des paysages de la colline de Sion (Meurthe-et-Moselle).



© Laurent Miguet - Autour du monument Barrès qui domine la colline de Sion, le département de Meurthe-et-Moselle entretient la pelouse sèche, classée Espace naturel sensible

2054 : le sud de la Meurthe-et-Moselle se félicite encore d'avoir échappé au cauchemar politique imaginé en 2016 par Marc Verdier, architecte urbaniste et enseignant à l'École d'architecture de Nancy. Pour la première édition des « 24 heures de Sion » qui a commencé le 17 mars à 16 h, une douzaine d'étudiants, issus pour moitié de l'école d'architecture de Nancy, et pour moitié de l'école du paysage de Versailles, ont élaboré une riposte à la décision annoncée à l'issue d'un conseil des ministres par Ségolène Royal : l'autorisation expérimentale d'exploiter les gaz de schiste, présents en quantité dans ce territoire (réalité qui a inspiré la fiction), notamment au pied de la colline de Sion où la mer s'est retirée voici quelque 160 millions d'années.

Allégorie théâtrale

Les architectes et paysagistes en herbe disposaient de 24 heures pour répondre au rendez-vous fixé par leur professeur : le 18 mars à 16 h, devant la centaine de professionnels rassemblés à la Cité des paysages de la colline de Sion, en clôture de la seconde assemblée générale de l'association Collectif du paysage de l'après-pétrole (Pap).

Plutôt que la forme d'une conférence de presse suggérée dans l'intitulé du sujet, les élèves ont opté pour une intervention théâtrale : leur scénario évacue rapidement l'information imaginaire, en y ajoutant celle d'une tentative avortée d'implantation d'une entreprise pétrolière dirigée par le fils de Donald Trump, pour transporter directement le public dans l'utopie des paysages de l'après-pétrole... De l'épicière qui écoule les produits de l'agriculture locale à la retraitée qui partage le corps de ferme où elle est née avec la menuiserie associative du village, une douzaine d'habitants surgissent des quatre coins de l'amphithéâtre de la cité pour évoquer leur vie quotidienne dans le territoire débarrassé de sa dépendance aux énergies fossiles. Les élèves ont pris au mot l'intitulé de la journée : « Imaginons les paysages de l'après-pétrole ! ».



© Laurent Miguet - Les élèves architectes et paysagistes de Nancy et Versailles ont imaginé les paysages de l'après-pétrole en 2054, dans le sud de la Meurthe-et-Moselle

Rendez-vous annuel

Adepte de la méthode consistant à produire du désir avec de la recherche et de l'innovation, Marc Verdier, membre du collectif Pap, n'a pas eu de mal à introduire sa troupe : « Les papistes doivent associer ceux qui, jusque dans les années 2070, vont tenter de réparer la terre que nous leur laisserons ! ». La scène finale des échanges professionnels du 18 mars lance un rendez-vous pédagogique annuel que l'architecte enseignant promet d'enrichir : aux élèves paysagistes et architectes, s'ajouteront les agronomes et les géologues des écoles d'ingénieurs nancéiennes.

L'adéquation du lieu à l'exercice pédagogique renvoie à cette réflexion d'un des pères de la Cité des paysages, inaugurée le 27 juin dernier par Ségolène Royal dans l'ancien couvent de la Colline inspirée, chère à Maurice Barrès : « On y vient, on s'y rencontre, et on en repart avec de nouvelles richesses », s'enthousiasme Jean-Pierre Dodet, chargé du développement et des partenariats au conseil général de Meurthe-et-Moselle, propriétaire et animateur de l'équipement à vocation pédagogique.



© Laurent Miguet - L'amphithéâtre de la Cité des paysages de la colline de Sion a accueilli la seconde assemblée générale du collectif Paysages de l'après-pétrole.

Clé paysagère

La nouvelle richesse apportée par la journée du 18 mars réside dans l'explicitation du lien entre paysage et énergie, exprimé en ces termes par le « papiste » du ministère de l'Ecologie : « Au-delà des savants ou des artistes, comment mettre l'imagination du citoyen au service du sauvetage de la planète ? Grâce au bénéfice immédiat que chacun peut constater, le paysage répond à la question, quand les habitants d'un village militent pour un sentier ombragé reliant le lotissement au centre historique et à ses commerces », s'enthousiasme Jean-Pierre Thibault, inspecteur général au conseil général de l'Environnement et du développement durable (CGEDD) et ancien « conseiller paysage » de la ministre de l'Ecologie, associé à la rédaction de son « plan national d'action pour le paysage », en septembre 2014.

Le président du collectif Pap Régis Ambroise, urbaniste et agronome, a lui aussi placé la rencontre du 18 mars sous le signe d'une quête de synthèse : grâce à son talent artistique, le paysagiste peut susciter l'adhésion à des projets propres à chaque territoire, enrichis par la participation des usagers et par le croisement des disciplines et des fonctions. Au terme de sa démonstration, « la beauté, mot tabou », fait partie des valeurs fondatrices revendiquées par le président du collectif. Ce dernier se fixe pour objectif clé, en 2016, d'identifier des territoires à énergie positive prêts à expérimenter des démarches paysagères sur ces bases.

Du lieu au lien

Un autre mot tabou a conclu la rencontre, après la scène des « 24 heures de Sion » : « la spiritualité », revendiquée par Dominique Potier, agriculteur, président du pays des Terres de Lorraine – cinq communautés de communes rurales labellisées Territoire à énergie positive – et député socialiste de Meurthe-et-Moselle. Pour « retrouver le récit politique dont nous sommes orphelin », l'élu estime que les politiques d'aménagement doivent prendre appui sur le lien, plutôt que sur le lieu, et s'attacher à retrouver des relations équilibrées entre ville et campagne. « Sion ouvre ce champ éthique et spirituel, et je me réjouis que les étudiants n'aient pas craint de l'affirmer, dans ce lieu prédestiné pour véhiculer un nouvel humanisme ».

PAYSAGE

Energie et paysage : bougie prometteuse pour la chaire de Versailles

Par Laurent Miguet - PAYSAGE ACTUALITES - Publié le 05/04/2016 à 9:50

L'énergie catalyse des projets de territoire. La chaire « Energie et paysage », qui a soufflé sa première bougie le 4 avril à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, cherche à accélérer ce processus. L'anniversaire a pris la forme d'un colloque titré comme un manifeste : « Concrétiser la transition énergétique par le projet de paysage ».



© Laurent Miguet - Isabelle Claus, paysagiste, le 4 septembre à Versailles: "La preuve d'une valorisation du paysage peut faire tomber les préjugés contre le photovoltaïque".

Seule la réunion des compétences des énergéticiens et des paysagistes permettra de faire face à l'échéance de 2050, horizon de la politique européenne des « trois fois 20 » : 20 % d'énergies renouvelable, 20 % d'économies d'énergie et réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre.

En conclusion du colloque sur le rôle du paysage dans la transition énergétique, le 4 avril à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, Bertrand Folléa a recadré l'état d'urgence planétaire qui a poussé à la création de la chaire « Energie et paysage » dont il assume la direction : « Extrêmement longue pour les hommes politiques dont l'horizon se limite à cinq ans, plus encore pour les industriels et les financiers qui raisonnent sur deux ans ou sur une nanoseconde, l'échéance de 35 ans place les paysagistes face à la nécessité d'accélérer la maturité des consciences. »

Territoires optimistes

L'angoisse climatique planétaire n'interdit pas les bonnes nouvelles. Yannick Regnier, chargé de l'énergie au réseau pour la transition énergétique Cler, évoque une multitude d'exemples de cercles vertueux associant énergie propre, mobilisation citoyenne et développement économique local, en Allemagne, Autriche, Italie, et même en France. Les premiers pas du plan paysage des monts du Lyonnais ouvrent des perspectives tracées par Isabelle Claus : « Face au délitement provoqué par l'étalement urbain, l'idée de souligner la typologie d'un village rue par le photovoltaïque a fini par convaincre les adversaires de cette énergie. La preuve d'une valorisation du paysage urbain peut faire tomber les préjugés », se réjouit la paysagiste mandataire du maître d'ouvrage du schéma de cohérence territoriale de ce territoire.

Besoin d'Etat

Certes, le Cler, qui revendique la paternité du concept de Territoires à énergie positive (Tepos) lancé lors de son assemblée générale de 2010, ne se reconnaît pas totalement dans la traduction qu'en donne la loi. « Excédentaires en ressource et peu consommateurs, les territoires ruraux doivent se placer dans une logique de solidarité, de création de richesses et d'emploi, alors que l'éligibilité aux Tepos se contente de promouvoir des « bonnes pratiques » aux contours très flous. Mais l'affirmation du rôle central des territoires n'en constitue pas moins un déverrouillage majeur », estime

Yannick Régnier.

Bertrand Folléa rejoint cette analyse rigoureuse, mais finalement positive, par rapport au rôle de l'Etat : « Nous avons besoin de l'impulsion d'en haut, car la compréhension du rôle moteur du paysage, dans la transition énergétique, ne coule pas de source. Le *bottom up* finira par prendre le relais du *top down*, mais il faut d'abord un starter, un parrainage bienveillant, un coup de pouce, un peu d'argent, pour clipser paysage et transition énergétique », estime le directeur de la chaire.

Prochaine étape : mobilité et paysage

Pour que les paysagistes de la génération à venir jouent les premiers rôles dans le « champ gigantesque » qu'il évoque, la formation post-diplôme créée en 2015 nourrira le cursus généraliste conduisant au diplôme d'Etat de paysagiste. Quelques spécialistes de l'énergie en sortiront, selon une logique comparable à celle qui lie les formations aux médecines générale et spécialisées. Une seconde chaire en gestation à Versailles s'inscrit dans le prolongement de la première, sur le thème de la mobilité.

SUD CÔTE CHALONNAISE - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Visions énergétiques pour un paysage préservé

Pour imaginer quel pourrait être le futur cadre de vie d'un territoire post-transition énergétique, la communauté de communes Sud Côte chalonnaise a fait appel à des étudiants. Visions d'avenir.

Vu 97 fois | Le 10/04/2016 à 05:00 | Réagir



■ Visuel « projectuel » à l'horizon 2050 : des fossés drainants imaginés à Messey-sur-Grosne, pour une nouvelle mobilité ; panneaux solaires et éoliennes de taille modeste, à l'échelle du paysage. Site laboratoire 2 (Steve WALKER) APR c.c.S.c.c. - ENSP Versailles (Equipe APR)

Un des intérêts de leur démarche réside dans le fait qu'ils sont étudiants, avec une liberté que l'on n'a sans doute plus autant après. Ils sont dans une phase utopique et ont travaillé sans contrainte économique ou politique », se réjouit Émilie Cam, architecte urbaniste à l'Agence d'urbanisme Sud Bourgogne, qui a facilité la tâche de Steve Walker, Morgane Braouezec et Alice Stevens. Dans le cadre d'un travail de fin d'études (Master 2) à l'École supérieure nationale du paysage, ces trois jeunes gens de 24 à 26 ans ont planché pendant plusieurs mois sur le thème « Plan de paysage de la transition énergétique pour la croissance verte de la communauté de communes Sud Côte chalonnaise (ccScc) ». Le principe : après avoir étudié le contexte, traduire quel pourrait être l'impact visuel des nouvelles énergies renouvelables sur la côte viticole et des vallées de la Grosne et de la Guye.

Imaginer le territoire de demain

Le territoire choisi est d'autant plus pertinent que la ccScc se veut en pointe dans le développement durable, fière de ses labels Territoire à énergie positive et Territoire pour la croissance verte (TEPCV). Chaudière bois, haies hautes productives, parc éolien, talus solaire en bordure de ligne à grande vitesse, modes de déplacement doux, microcentrale hydroélectrique... Photomontages et croquis réalisés par les étudiants permettent de visualiser les transformations possibles de l'environnement quotidien des habitants du secteur.

Président de l'intercommunalité depuis 2014, Daniel Duplessis est visiblement enchanté par le travail du trio. « Leur travail est remarquable, novateur, quitte à bousculer un peu l'ordre établi. Imaginons, rêvons notre territoire de demain ! Mais sans défigurer, en gardant une certaine harmonie. Il faut confier cela aux jeunes, à leur imagination féconde. Si on arrive à faire évoluer les mentalités et faire déboucher quelques projets, j'en serais très satisfait ».

Des pistes de réflexion

Le travail étudiant n'aura certes pas de répercussions immédiates. Mais les pistes évoquées alimenteront les réflexions du Plan local d'urbanisme intercommunal qui en est à la première phase, le diagnostic.



Changer de direction, opérer le virage de la transition énergétique et écologique, c'est réinventer un nouveau paysage : un nouveau rapport des hommes à leur milieu, établi dans une relation plus sobre, moins prédatrice, plus solidaire.

▲ Illustration extraite de l'APR «Gestion et dynamiques écologiques autour de la ligne Rte Ile-de-France», Antoine de Vergnette, Antoine Gabillon, Julien Peguet, Jean Robaudi



école
nationale
supérieure de
paysage
Versailles Marseille



Le réseau
de l'intelligence
électrique